



Fédération CFDT Protection Sociale Travail Emploi
47-49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris
Tél : 01 56 41 51 50 – Mél : federation@pste.cfdt.fr
Site internet : [HTTPS://PSTE.CFDT.FR](https://pste.cfdt.fr)

Cible de diffusion :
=>Adhérents CFDT

CFDT PSTE INFO

Mobilisation du 22 juin 2023

Le 22 juin, pour la journée de grève et de mobilisation intersyndicale pour les salaires, la classification et la complémentaire Santé, près de **100 militants CFDT** de toute la France se sont retrouvés devant le ministère de la Santé et de la Prévention.

L'objectif de cette mobilisation était entre autres d'être reçu par le ministère de la Santé et de la Prévention.

Il nous a été indiqué que Mr Antoine Meffre, conseiller financement et protection sociale du ministre Braun, nous recevrait mais pas avant 17h00. Pacifiquement, avec les représentants de l'Intersyndicale, nous avons tenté d'obtenir que soit avancée l'heure de ce rendez-vous, mais rien n'y a fait.

Nous avons été reçus à 17h00 par Mr Antoine Meffre et Mme Claire Vincenti sous-directrice du pilotage du service public de la sécurité sociale à la Direction de la Sécurité Sociale (DSS), l'entrevue a duré environ une heure.

En introduction, les revendications de l'intersyndicale ont été rappelées. Chaque représentant des OS (**CFDT**, CGT, FO, CGC, CFTC et UNSA) a pu s'exprimer.

Pour la **CFDT**, il a été souligné l'importance et l'attente de dialogue social avec pour point de départ un budget (RMPP) qui permette une véritable négociation sur la valeur du point et la classification.

Nous avons porté à leur connaissance le décalage salarial entre les agents de la Sécurité sociale et ceux de la fonction publique d'état (décalage en notre défaveur), la problématique de la RMPP qui à la Sécu est un « couperet » puisqu'il est impossible de la dépasser alors que dans la fonction publique d'état, la RMPP est un outil de suivi !

La CFDT a donné plusieurs exemples chiffrés sur la dépréciation des salaires depuis 2010 avec un rapprochement constant des grilles de salaires vers le SMIC. L'inflation que l'on connaît depuis plus d'un an aggravant ce constat. Nous avons également rappelé que notre classification de 2004 a « vécu » et ne permet plus d'offrir les parcours professionnels et reconnaissance

salariale attendus. De plus, la **CFDT** a indiqué que le quasi-gel de la valeur du point depuis 2010 (les 3.5 % au 1^{er} octobre 2022 n'ont pas compensé l'inflation), a déprécié les parcours professionnels et les mesures individuelles.

La **CFDT** a rappelé que les conséquences sont une perte d'attractivité des emplois de la Sécurité sociale, ainsi le nombre de démission entre 2021 et 2022 a très fortement augmenté en passant de 1599 à 2340.

La **CFDT** avec les autres OS, a également précisé qu'une partie des salariés de la Sécurité sociale ont de plus en plus de difficultés pour vivre convenablement avec leur salaire. D'ailleurs, une partie conséquente bénéficie de la prime d'activité.

En réponse, Mr Antoine Meffre a tout d'abord tenu à nous remercier des informations très précises apportées et s'est engagé à les remonter aux 4 ministres de tutelle (Santé et prévention, Solidarités, Travail et Plein emploi, Action et comptes publics). Il a précisé que nos ministres de tutelle sont très attachés au système de la Sécurité sociale. Il a reconnu l'investissement exceptionnel des agents de la Sécurité sociale, et cela malgré un contexte difficile et changeant. Il a ajouté que les revendications portées sont légitimes.

Il a acté l'urgence à apporter des réponses tout en ajoutant le souhait des ministres de respecter la « tradition du mouvement commun » avec la fonction publique.

L'engagement de donner à l'Ucanss/Comex un mandat de négociation pour la valeur du point et de la classification sous quinzaine, nous est annoncé (processus habituel d'arbitrages ministériels de nos tutelles puis décision par Matignon).

Il a précisé qu'en 2022, il y a eu un sujet sur la méthode et que pour 2023 Le mandat annoncé ne serait pas « tout ficelé » en amont des échanges, le dialogue social sera respecté.

La **CFDT** a salué positivement cette volonté tout en soulignant qu'il pourra effectivement y avoir négociation et respect du dialogue social selon la hauteur du mandat.

La **CFDT** et les autres OS ont précisé qu'elles ne se satisferont pas d'annonces similaires à celles pour la fonction publique.

Il a été également rappelé notre **revendication sur le financement de notre complémentaire Santé**. Mr Antoine Meffre s'est engagé à porter cette demande à nos ministres de tutelle pour un ajout au mandat de négociation.

En conclusion, il nous faut maintenant attendre le retour de notre employeur sur le mandat qui sera arbitré par les pouvoirs publics. Cela devrait nous amener à une possible annonce vers le 10 juillet.

La CFDT et les autres OS avons été très clairs sur le message à passer à nos tutelles et Matignon pour obtenir que les salariés de la Sécurité sociale puissent vivre dignement de leur métier et soit récompensé de leur investissement reconnu par le gouvernement !

Le secteur Sécurité sociale remercie chaleureusement les syndicats et les militants qui ont pu participer à cette mobilisation (une belle vague Orange !!!) et aussi un grand merci aux militants et adhérents qui ont agi au sein de leurs organismes par la grève et/ou la manifestation.



Le 23 juin 2023